

FOURNITURES GENERALES A AVOIR DANS SON SAC TOUS LES JOURS, POUR TOUS LES COURS ET A RENOUELER SI NECESSAIRE

1 CARTABLE
1 AGENDA (IMPERATIF)
1 BOÎTE DE CRAYONS DE COULEUR
1 BOÎTE DE SURLIGNEURS
EQUERRE
1 CLE USB

1 TROUSSE COMPLETE :
STYLOS bleu, noir, vert et rouge (ou stylo de 4 couleurs)
CRITERIUM HB 0,7 + MINES
GOMME
COLLE
1 PAIRE DE CISEAUX
TAILLE CRAYON AVEC RESERVOIR
CORRECTEUR
1 REGLE

FOURNITURES PAR MATIERES**Enseignement professionnel**

1 classeur A4 à levier dos 8mm
Copies simples
4 intercalaires
Pochettes plastiques
1 stylos 4 couleurs
4 surligneurs
1 calculatrice niveau collège
1 crayon de papier
1 crayon de chantier
1 stylo blanco
1 mètre à ruban de 2m
1 cadenas à code de taille moyenne

L'équipement professionnel (bleus de travail, chaussures de sécurité, outillage) est fourni par la Région Ile-de-France. Les familles sont financièrement responsables des pertes et dégradations volontaires, imputables à leurs enfants et seront dans l'obligation de s'acquitter du remboursement du matériel. **Sans cet équipement l'élève ne pourra pas accéder aux plateaux techniques.**

Date des PFMP des MCTER* :

Du 16 octobre au 22 décembre 2023

Du 26 février au 03 mai 2024

**Pour les élèves en apprentissage : cf. le calendrier*

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel font partie intégrante de la formation : elles sont obligatoires et évaluées.

Sans la totalité des PFMP → votre enfant ne pourra pas se réinscrire l'année suivante sans avoir rattraper les journées manquantes.

→ votre enfant ne pourra pas obtenir son diplôme.

Les conventions de stages doivent être remises au Professeur Principal, complétées, signées par vous et par l'entreprise, **2 semaines avant le début du stage.**

ATTENTION : Trouver un stage au dernier moment est mission impossible ! Aidez votre enfant à rechercher un stage dès le début de l'année et pendant les vacances scolaires. Il ne sera pas autorisé à s'absenter des cours pour rechercher un stage.

La rentrée des élèves de MCTER est le

Lundi 4 septembre 2023 à 8h30

Durant l'année scolaire nous vous remercions de nous avertir à l'adresse suivante :

secretariat_eleves@lycee-lavoisier.fr

- en cas d'absence de l'élève
- en cas de modification de vos coordonnées téléphoniques, postale, courriel ou de tout autre changement

L'adresse postale est essentielle pour vous faire parvenir les diverses convocations nécessaires à la scolarité de l'élève.

Une réunion d'information à destination des familles aura lieu le samedi 7 octobre 2023 de 9h00 à 12h00. Des précisions seront apportées à la rentrée.